

# ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU PARENT (AAP)

## GUIDE DE STRATÉGIES ET DE PISTES D'ACTION

- Principe directeur
- Critères de qualité
  - Stratégies
- Actions locales

## REMERCIEMENTS

La **Commission nationale des parents francophones (CNPF)** tient à remercier les personnes suivantes pour leur collaboration dans la réalisation de ce document portant sur l'accueil et l'accompagnement du parent (AAP) :

- La chercheuse dans ce projet : Dr Rose-Marie Duguay
- Les membres du comité consultatif : Louise Reidy, Glen Taylor, Claire Thibideau, Réjane Vaillancourt, Kabulé Wetu-Weva.

Ce projet a reçu un appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du ministère Patrimoine canadien.

## PRÉFACE

La Commission nationale des parents francophones (CNPF) regroupe, représente et appuie ses organismes membres, provinciaux et territoriaux, tout en renforçant leur capacité d'accompagner le parent dans son milieu familial et communautaire<sup>1</sup>.

Conformément à sa mission, la CNPF :

- offre des services d'appui à ses organismes membres dans le respect des diversités provinciales et territoriales ;
- exerce un leadership national dans les dossiers pertinents à sa mission ;
- est le porte-parole national du parent francophone qui participe au plein épanouissement de son enfant et de sa famille dans sa langue, sa culture et sa communauté.

Cette mission reconnaît que :

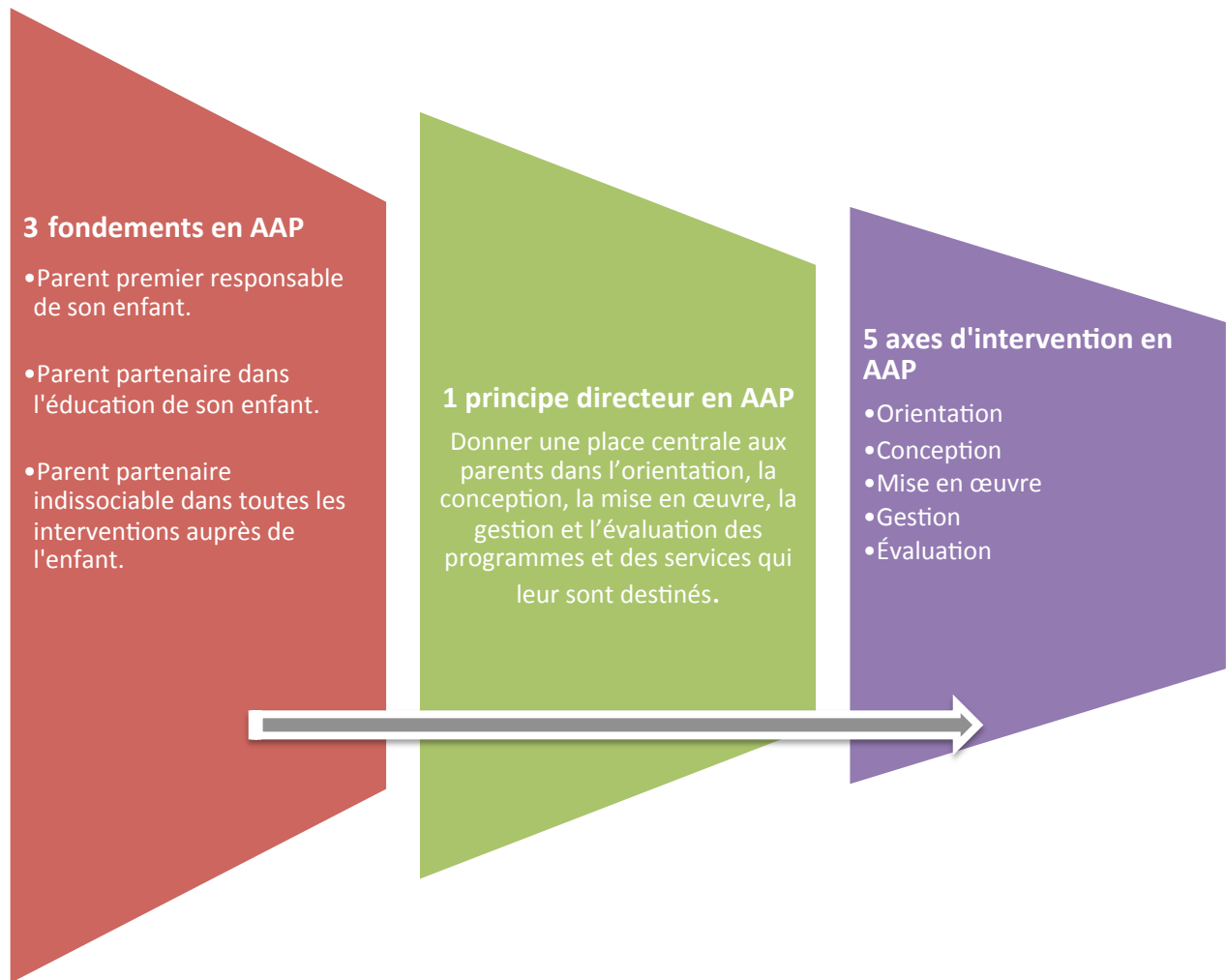
- le parent est le premier responsable du développement global ou holistique<sup>1</sup> de son enfant;
- les choix que fait le parent sont déterminants pour le plein épanouissement linguistique, culturel et identitaire de son enfant, de sa famille et, finalement, de sa communauté;
- le rôle parental s'exerce à plusieurs niveaux : à l'intérieur de la famille, auprès de la famille étendue et au sein de la communauté et de ses institutions. La CNPF et ses organismes-membres accueillent et accompagnent le parent à tous ces niveaux.

De cette mission découle les deux orientations stratégiques complémentaires de la CNPF : **le développement de la petite enfance (DPE)** et **l'accueil et l'accompagnement du parent (AAP)** dans les communautés francophones en contexte minoritaire au Canada.

<sup>1</sup> Extrait du site Internet de la CNPF, consulté le 3 avril 2013.

## INTRODUCTION

Le présent document fait suite au document intitulé *Assises d'un cadre référentiel* en accueil et accompagnement du parent dans lequel on retrouve les composantes suivantes.



D'entrée de jeu, les principales étapes historiques du dossier de l'accueil et accompagnement du parent (AAP) au sein de la Commission nationale des parents francophones (CNPf) sont présentées afin d'établir un fil conducteur entre les différentes initiatives au cours des années.

Ensuite, découlant du principe directeur, des critères de qualité viennent préciser certaines particularités de l'accueil et de l'accompagnement du parent pour nourrir les interventions sur le terrain.

Pour illustrer les interventions en accueil et accompagnement du parent sur le terrain, le document comprend aussi des stratégies et des actions locales tirées des plans d'action des membres provinciaux et territoriaux de la CNPF. Ces actions locales sont susceptibles d'appuyer les organismes ou les particuliers à répondre aux critères de qualité. Il est important de se rappeler que ni les actions locales, ni les critères de qualité, ne sont exhaustifs. Ils sont présentés uniquement à titre de suggestions.

Illustration des composantes du présent document intitulé **Guide de stratégies et de pistes d'action** en accueil et accompagnement du parent.



## HISTORIQUE DE L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DU PARENT FRANCOPHONE EN CONTEXTE MINORITAIRE

L'accueil et l'accompagnement du parent francophone en contexte minoritaire est un dossier prioritaire de la CNPF depuis ses tout débuts. Jusqu'à maintenant, le dossier a franchi plusieurs étapes.

En **2005**, une analyse est effectuée suite à une consultation auprès des parents. Cette analyse indique que l'AAP est perçu comme la pierre angulaire du développement de la petite enfance (DPE)<sup>2</sup>. Elle conclut que c'est pendant la petite enfance que les parents ressentent le plus grand besoin d'accompagnement dans leur rôle parental, de même que dans les responsabilités qui en découlent.

En **2008**, la CNPF priorise l'AAP comme volet stratégique de son plan de travail. Ses recherches démontrent que les responsabilités qui accompagnent le rôle parental doivent être partagées entre le parent et la communauté. Ceci nécessite un changement de culture en matière d'AAP à tous les niveaux sociaux. Il s'ensuit le besoin pressant d'élaborer une stratégie nationale pour arriver au changement de culture souhaité.

La CNPF commande alors une recherche documentaire en **2009**<sup>3</sup>. Entre autres choses, cette recherche énumère les principales composantes de l'AAP. Pour être plus précis, elle énonce les objectifs, les principes directeurs, les actions stratégiques et les rôles ou responsabilités des différents partenaires en AAP.

À l'étape suivante, en **2010**, une consultation nationale est organisée auprès d'une grande diversité de parents<sup>4</sup> : exogames, endogames et immigrants. Deux points saillants sont ressortis de la consultation :

- la nécessité d'informer et de sensibiliser les parents à leurs droits linguistiques,
- l'urgence, pour la CNPF et ses membres, de mettre en place des mécanismes d'accueil et d'accompagnement inclusifs, aptes à répondre aux besoins spécifiques des parents dans une même communauté.

En février **2011**, la CNPF donne suite au dossier AAP avec un Forum national auquel sont invités des représentants des associations de parents, de la santé, de l'immigration et de l'éducation. Lors du Forum, les représentants choisissent, par consensus, le principe directeur qui servira de guide aux actions de la CNPF et de ses organismes membres dans leurs premiers pas vers l'élaboration d'une stratégie nationale et, conséquemment, vers le développement d'une culture d'accueil et d'accompagnement du parent dans les communautés francophones en contexte minoritaire au

<sup>2</sup> Commission nationale des parents francophones. (2005). *Le meilleur est ... avenir! La petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada : Une analyse transformative de la situation*. Ottawa : CNPF.

<sup>3</sup> Pineault, I. et Duguay, R.-M. (2009). *Accueil et accompagnement des parents. Recherche documentaire réalisée pour la Commission nationale des parents francophones*. Université de Moncton : Faculté des sciences de l'éducation.

<sup>4</sup> Lafrenière-Davis, N. (2010, avril). *L'accueil et l'accompagnement des parents dans les communautés francophones en contexte minoritaire*. Ottawa : Commission nationale des parents francophones.

Canada. Par la même occasion, les représentants au Forum s'entendent sur huit critères de qualité, qui entourent le principe directeur.

Puis en **2012**, un sondage est réalisé auprès des carrefours multiservices enfance et famille lors de l'élaboration du 3<sup>e</sup> portrait analytique<sup>5</sup> de la CNPF.

Suite à l'enchaînement des différentes initiatives au cours des années, un document-synthèse publié par la CNPF en **janvier 2014** s'intitulant ***Assises d'un cadre référentiel*** en accueil et accompagnement du parent permet de préciser les fondements, les principaux objectifs et les axes d'intervention pour continuer à soutenir la stratégie nationale et nourrir les actions locales.

En complémentarité à ce document, la CNPF publie en **mai 2014** un document intitulé ***Guide de stratégies et de pistes d'action*** en accueil et accompagnement du parent.

---

<sup>5</sup> Forest, M. et Portilla, J. (2012, mai). *Le meilleur est avenir 3! 3<sup>e</sup> portrait analytique des services de la petite enfance dans les communautés francophones et acadiennes en contexte minoritaire au Canada*. Portrait analytique réalisé à la demande de la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

## Critères de qualité en AAP

Les huit critères de qualité qui chapeautent les actions locales ont été identifiés lors du Forum national en février 2011.

1. RECONNAÎTRE ET VALORISER LES COMPÉTENCES, LE POTENTIEL ET LES EXPERTISES DES PARENTS.
2. ASSURER, POUR LES PARENTS, DES SERVICES EN CONTINUITÉ DE LA PÉRIODE PRÉNATALE JUSQU'À L'ADOLESCENCE.
3. RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE DE LA CONCERTATION, DE LA COLLABORATION ET DES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES REPRÉSENTANT LES PARENTS ET AVEC LES ACTEURS DES DIFFÉRENTS SECTEURS.
4. AIDER LES PARENTS À TISSER DES LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE, AVEC D'AUTRES PARENTS ET D'AUTRES ORGANISMES.
5. PRENDRE EN COMPTE LES RÉALITÉS RÉGIONALES DANS L'ÉLABORATION ET LE DÉPLOIEMENT DES PROGRAMMES ET DES SERVICES.
6. FAIRE EN SORTE QUE LES PROGRAMMES ET LES SERVICES REPOSENT SUR UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DES RÉALITÉS, DES BESOINS ET DES ATTENTES DES PARENTS.
7. PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX FAMILLES EXOGAMES.
8. PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES PARENTS.

## Stratégies et actions locales

Les actions locales proviennent en grande partie des plans stratégiques des organismes membres de la Commission nationale des parents francophones (CNPF). Ces actions sont regroupées sous sept différentes stratégies. Certaines actions locales peuvent apparaître plus d'une fois car elles répondent simultanément à plusieurs critères de qualité. Ces actions sont répertoriées à titre d'exemples concrets pour nourrir l'agir, elles peuvent constamment se modifier et évoluer au fil du temps pour répondre aux besoins.

### Critère de qualité

#### 1. RECONNAÎTRE ET VALORISER LES COMPÉTENCES, LE POTENTIEL ET LES EXPERTISES DES PARENTS.

### ACTIONS LOCALES

#### **Stratégie : Adopter un mode de gouvernance qui valorise la compétence et l'expertise du parent.**

- Promouvoir la participation active et continue des parents dans les dossiers scolaires et préscolaires qui les concernent.
- Mettre sur pied un comité aviseur : parents, pourvoyeurs de services, chercheurs.
- Développer des indicateurs et des mesures de performance pour évaluer les services et les programmes destinés aux familles.
- Rédiger un manuel d'orientation et de directives pour les comités de parents.

#### **Stratégie : Mettre à profit l'expertise et la compétence du parent.**

- Participer, en tant que parent, à des colloques et des congrès interprovinciaux ou nationaux touchant les secteurs d'intervention sur la santé.
- Organiser un forum de santé familiale conforme aux critères de Santé Canada et qui appuie les familles.
- Participer aux réunions du Réseau d'action communautaire de Société santé et mieux-être en français.
- Partager les bonnes pratiques, les trucs et les astuces que les parents emploient pour accompagner le développement de leur enfant.
- Recruter les parents intéressés à participer aux dossiers qui les concernent.
- Créer une banque de parents expérimentés pour appuyer et accompagner d'autres parents qui ont des enfants en difficulté d'apprentissage.

#### **Stratégie : Soutenir le parent dans son rôle de premier éducateur de son enfant.**

- Faire la promotion des meilleures pratiques d'accompagnement auprès des parents.
- Offrir de la formation aux parents afin d'accroître leurs compétences comme premier éducateur de leur enfant.
- Maintenir et promouvoir, auprès des parents, les programmes et les services reconnus comme exemplaires (Tire-Lire, Franc-Départ, CAFÉ...).



- Enrichir la gamme d'outils visant à appuyer les parents dans le développement langagier de leur enfant.
- Publiciser les informations pertinentes quant à la construction identitaire en français dans la famille.
- Offrir de l'information et de la formation aux parents par rapport à leur rôle de premier éducateur et de coéducateur, en particulier en matière de langue, de culture et d'identité francophone.
- Offrir des formations touchant tous les domaines du développement de l'enfant.
- Développer un continuum pédagogique en petite enfance (0 à 5 ans), évaluer le continuum et faire des recommandations à qui de droit.

**Stratégie : Promouvoir l'utilisation du français à toutes les étapes de la vie de l'enfant.**

- Organiser, avec d'autres partenaires, une table ronde sur l'importance de la lecture à la maison ou autre sujet relié à la littératie familiale.
- Promouvoir l'importance de la littératie et de l'alphabétisation familiale.
- Mettre à jour les ressources déjà existantes quant au choix d'une école francophone pour les enfants.

**Stratégie : Favoriser le réseautage et le partenariat.**

- Travailler en étroite collaboration avec les parents, les écoles et le Ministère de l'éducation pour développer l'activité physique.
- Développer un répertoire des services de formation, d'information et de soutien aux parents.
- Sensibiliser les partenaires au rôle du parent comme premier éducateur : campagne de promotion, annonces publicitaires, trousse, forum d'échange, mécanismes de communication avec les nouveaux arrivants francophones.
- Développer des outils d'information et de communication pour mieux joindre les parents.
- Engager les parents dans une stratégie locale d'identification et d'accueil de nouveaux parents (ayants droit, exogames, nouveaux arrivants, avec enfants à besoins particuliers).
- Offrir, en partenariat, des services d'accompagnement aux parents pour faciliter leur inclusion au sein d'organismes et de services.

**Stratégie : Faire connaître le droit du parent.**

- Diffuser le matériel promotionnel sur les droits des parents : conception de la structure parentale; embauche d'un agent de liaison pour faire le travail promotionnel.

**Stratégie : Assurer l'accès aux ressources humaines et matérielles.**

- Préparer des modules de formation, d'échanges, de rétroaction et de renforcement pour les parents et les intervenants.
- Offrir, aux comités de parents, une consultation et un coaching continus par des experts conseils.

- Diffuser des connaissances récentes et des pratiques exemplaires (accompagnement et capacitation des parents...) ou autres sujets pertinents pour les parents.
- Promouvoir les ressources en développement de la petite enfance aux niveaux communautaire et provincial.
- Mettre à jour la liste des ressources susceptibles d'appuyer les parents dans l'accompagnement de leurs enfants.
- Développer une banque de livres CD pour prêter aux familles.

### Critère de qualité

## 2. ASSURER, POUR LES PARENTS, DES SERVICES EN CONTINUITÉ DE LA PÉRIODE PRÉNATALE JUSQU'À L'ADOLESCENCE.

### ACTIONS LOCALES

#### **Stratégie : Adopter un mode de gouvernance qui valorise la compétence et l'expertise du parent.**

- Promouvoir la participation active et continue des parents dans les dossiers scolaires et préscolaires qui les concernent.

#### **Stratégie : Mettre à profit l'expertise et la compétence du parent.**

- Contribuer aux recherches et à la collecte de données relatives à la petite enfance et participer à l'atteinte des objectifs provinciaux et nationaux dans ce dossier.
- Publiciser les informations pertinentes au sujet de la construction identitaire en français dans la famille et dans la communauté.
- Créer une banque de parents expérimentés pour appuyer et accompagner d'autres parents qui ont des enfants en difficulté d'apprentissage.

#### **Stratégie : Soutenir le parent dans son rôle de premier éducateur de son enfant.**

- Accompagner davantage les parents d'enfants de la naissance à 5 ans dans leur rôle parental.
- Développer un continuum pédagogique en petite enfance (0 à 5 ans), évaluer le continuum et faire des recommandations à qui de droit.

#### **Stratégie : Promouvoir l'utilisation du français à toutes les étapes de la vie de l'enfant.**

- Promouvoir, auprès des parents ayants droit, l'importance du choix linguistique en français dès la grossesse.
- Contribuer à la vitalité culturelle et communautaire des écoles francophones et du milieu préscolaire.

- Promouvoir et défendre le droit à l'éducation en français (niveaux scolaire et préscolaire) et assurer l'accès à des programmes de francisation.
- Organiser des activités sociales en français pour les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.
- Développer un programme parascolaire en français, pour les enfants âgés de 7 à 12 ans (ateliers dirigés, cours de cuisine en français, «Samedi de jouer» ...).

**Stratégie : Favoriser le réseautage et le partenariat.**

- Développer et mettre en œuvre des stratégies spécifiques pour joindre le parent selon l'âge des enfants : de la naissance à 3 ans; de 4 à 5 ans; du niveau scolaire (primaire et secondaire).
- Développer et publier un calendrier mensuel des activités, des programmes et des services offerts aux enfants et aux parents ayants droit et francophones de toute la région.
- Offrir, en partenariat, des services d'accompagnement aux parents pour faciliter leur inclusion au sein d'organismes et de services.

**Stratégie : Faire connaître le droit du parent.**

- Diffuser le matériel promotionnel sur les droits des parents.

**Stratégie : Assurer l'accès aux ressources humaines et matérielles.**

- Mettre à jour la liste sur le Web des programmes et services disponibles aux parents (préscolaires et scolaires).

**Critère de qualité**

**3. RECONNAÎTRE L'IMPORTANCE DE LA CONCERTATION, DE LA COLLABORATION ET DES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES REPRÉSENTANT LES PARENTS ET AVEC LES ACTEURS DES DIFFÉRENTS SECTEURS.**

**ACTIONS LOCALES**

**Stratégie : Adopter un mode de gouvernance qui valorise la compétence et l'expertise du parent.**

- Développer un plan de gestion des ressources et indiquer les collaborations communautaires intersectorielles et gouvernementales qui appuient les parents et les familles.
- Promouvoir la participation active et continue des parents dans les dossiers scolaires et préscolaires qui les concernent.
- Réaliser un modèle-pilote de comité de parents.
- Déterminer l'encadrement souhaité pour le développement de la petite enfance francophone, les collaborations recherchées, les types de partenariats nécessaires, les actions principales et les méthodes favorisant une évaluation continue de ces différents volets.

**Stratégie : Mettre à profit l'expertise et la compétence du parent.**

- Assurer la représentativité des parents dans les mécanismes de collaboration (secteurs éducation, santé, petite enfance et autres).

**Stratégie : Soutenir le parent dans son rôle de premier éducateur de son enfant.**

- Préparer des cadeaux d'accueil pour l'arrivée d'un bébé dans les familles.
- Développer des partenariats avec les pharmacies et les organismes communautaires pour aider les familles dès l'arrivée d'un bébé.
- Mettre à jour et publier les informations, les recherches, les pratiques exemplaires en éducation et en développement de la petite enfance.

**Stratégie : Promouvoir l'utilisation du français à toutes les étapes de la vie de l'enfant.**

- Développer, en partenariat, des outils pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des parents dans la transmission de la langue française à leurs enfants.
- Contribuer à la vitalité culturelle et communautaire des écoles francophones et du milieu préscolaire.
- Promouvoir et défendre le droit à l'éducation en français (scolaire et préscolaire) et assurer l'accès à des programmes de francisation.
- Faire des activités de sensibilisation afin de joindre les parents ayants droit qui ne font pas encore partie de la communauté acadienne ou francophone, de même que les autres parents.
- Offrir, à chaque rentrée, un atelier d'information sur les réalités du milieu pour les nouveaux employés (minorité francophone, familles exogames, services, ressources, politiques, fonctionnement des institutions...).

**Stratégie : Favoriser le réseautage et le partenariat.**

- Organiser des rencontres virtuelles, des rencontres « face-à-face » et des occasions de réseautage pour les parents.
- Contribuer aux recherches et à la collecte de données relatives à la petite enfance et participer à l'atteinte des objectifs provinciaux et nationaux dans ce dossier.
- Établir des liens avec les structures parentales du système scolaire.
- Participer au comité organisateur des activités musicales (Orchestre des jeunes) des écoles.
- Développer un plan de communication incluant les groupes cibles, les méthodes envisagées et les réseaux qui pourraient être utilisés.
- Participer aux activités du Salon du livre de la région.
- Établir des partenariats pour faciliter l'intégration des immigrants francophones dans la communauté (partenariat avec le secteur privé, les organismes provinciaux et régionaux).
- Resserrer et établir des liens avec les différents partenaires.
- Développer davantage les outils tels qu'un site Web, et utiliser le journal interne pour les organismes et les médias.
- Établir des partenariats avec des institutions et les gouvernements provinciaux pour la formation et la certification des intervenants en petite enfance.

- Solliciter l'appui et l'accompagnement de politiciens élus, de sénateurs et d'autres partenaires.
- Solliciter l'appui des organismes communautaires et des partenaires provinciaux.
- Planifier avec les instances gouvernementales, des initiatives ou projets innovateurs pour combler la pénurie de ressources francophones en petite enfance.
- Travailler de pair avec les institutions et les agences de formation continue en éducation de la petite enfance.
- Approcher la bibliothèque municipale pour des possibilités de partenariat.

**Stratégie : Faire connaître le droit du parent.**

- Assurer la représentativité des parents (en fonction de la légitimité des parents) dans les mécanismes de collaboration.

**Stratégie : Assurer l'accès aux ressources humaines et matérielles.**

- Publier un répertoire des médias ainsi que des exemplaires d'annonces en français et en anglais pour recruter des parents bénévoles et des éducateurs.
- Faire une liste des ressources humaines et communautaires intersectorielles dont ont besoin les parents afin d'identifier les partenaires potentiels.

**Critère de qualité**

**4. AIDER LES PARENTS À TISSER DES LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE, AVEC D'AUTRES PARENTS ET D'AUTRES ORGANISMES.**

**ACTIONS LOCALES**

**Stratégie : Adopter un mode de gouvernance qui valorise la compétence et l'expertise du parent.**

- Développer et mettre en œuvre des stratégies pour joindre tous les parents : familles interlinguistiques, les nouveaux arrivants, les familles en milieu rural ou urbain.
- Organiser des occasions de rencontres virtuelles, des rencontres « face-à-face » et des occasions de réseautage pour les parents.
- Développer des initiatives au niveau local afin de déterminer les activités à inclure dans un plan d'action communautaire, régional ou provincial.
- Développer un plan de communication incluant les groupes cibles, les processus envisagés et les réseaux qui pourraient être utilisés.
- Préparer des annonces publicitaires pour les radios communautaires.
- Profiter des réunions en région pour informer les parents des formations, des informations et du soutien auxquels ils peuvent avoir accès.
- Faire une campagne publicitaire avec les moyens suivants : les médias francophones et anglophones et les nouveaux médias; des dépliants; la présence aux rencontres parents-maîtres

et aux rencontres des garderies; la diffusion des témoignages de parents; une chronique dans le journal local pour susciter la discussion et le débat sur des sujets pertinents aux responsabilités parentales.

- Organiser un forum pour favoriser les échanges entre parents et les comités de parents.
- Développer des outils d'information et de communication pour les parents et les organismes qui travaillent avec les parents.
- Briser l'isolement des parents par des rencontres régulières et structurées.
- Publier un répertoire des médias ainsi que des exemples d'annonces en français et en anglais pour recruter des parents bénévoles et des intervenants.

**Stratégie : Mettre à profit l'expertise et la compétence du parent.**

- Participer, en tant que parent, à des colloques et à des congrès interprovinciaux ou nationaux touchant les secteurs d'intervention sur la santé.
- Promouvoir la participation active et continue des parents dans les dossiers scolaires et préscolaires qui les concernent.

**Stratégie : Soutenir le parent dans son rôle de premier éducateur de son enfant.**

- Développer un continuum pédagogique en petite enfance (0 à 5 ans), évaluer le continuum et faire des recommandations à qui de droit.

**Stratégie : Promouvoir l'utilisation du français à toutes les étapes de la vie de l'enfant.**

- Développer des outils pour faciliter l'accueil et l'accompagnement des parents dans la transmission de la langue française à leurs enfants.
- Promouvoir, auprès des parents ayants droit, l'importance du choix linguistique en français dès la grossesse.
- Contribuer à la vitalité culturelle et communautaire des écoles francophones et du milieu préscolaire.
- Promouvoir et défendre le droit à l'éducation en français (scolaire et préscolaire) et assurer l'accès à des programmes de francisation.
- Faire des activités de sensibilisation afin de joindre les parents ayants droit qui ne font pas encore partie de la communauté acadienne ou francophone, de même que les autres parents.
- Développer un répertoire des activités familiales communautaires en français sur Internet.
- Offrir, à chaque rentrée, un atelier d'information sur les réalités du milieu pour les nouveaux employés (minorité francophone, familles exogames, services, ressources, politiques, fonctionnement des institutions).
- Demander aux grands-parents de faire la lecture aux enfants ou de faire lire les enfants.

**Stratégie : Favoriser le réseautage et le partenariat.**

- Participer au comité organisateur des activités musicales (Orchestre des jeunes) des écoles.
- Participer aux activités du Salon du livre de la région.

- Faire l'inventaire des ressources, des programmes et des services susceptibles de répondre aux besoins des parents.
- Développer et mettre en œuvre des stratégies spécifiques pour joindre les parents d'enfants âgés de la naissance à 3 ans; de 4 à 5 ans; du niveau scolaire (primaire et secondaire).
- Offrir, en partenariat, des services d'accompagnement aux parents pour faciliter leur inclusion au sein d'organismes et de services.
- Offrir des temps de rassemblement et d'échange pour les parents.

**Stratégie : Faire connaître le droit du parent.**

- Promouvoir et défendre le droit à l'éducation en français (scolaire et préscolaire).

**Stratégie : Assurer l'accès aux ressources humaines et matérielles.**

- Construire un Centre petite enfance et famille (CPEF) virtuel et interactif pour les parents qui vivent dans des communautés éloignées.
- Développer et publier un calendrier mensuel des activités, des programmes et des services offerts aux enfants et aux parents ayants droit et francophones de toute la région.
- Faire une liste des ressources humaines et communautaires intersectorielles dont les parents ont besoin afin d'identifier les partenaires potentiels.
- Planifier annuellement des activités à partir d'une cueillette de données et publier ces activités dans un calendrier annuel.

**Critère de qualité**

**5. PRENDRE EN COMPTE LES RÉALITÉS RÉGIONALES DANS L'ÉLABORATION ET LE DÉPLOIEMENT DES PROGRAMMES ET DES SERVICES.**

**ACTIONS LOCALES**

**Stratégie : Adopter un mode de gouvernance qui valorise la compétence et l'expertise du parent.**

- Former des intervenants et des parents capables d'utiliser les outils pédagogiques éprouvés et reconnus.
- Contribuer aux recherches et à la collecte de données relatives à la petite enfance et participer à l'atteinte des objectifs provinciaux et nationaux dans ce dossier.
- Développer des initiatives au niveau local afin de déterminer les activités à inclure dans un plan d'action communautaire, régional ou provincial.
- Faire une campagne publicitaire avec les moyens suivants : les médias francophones et anglophones et les nouveaux médias; des dépliants; la présence aux rencontres parents-maîtres et aux rencontres des garderies; la diffusion des témoignages de parents; une chronique dans le journal local pour susciter la discussion et le débat.

**Stratégie : Mettre à profit l'expertise et la compétence du parent.**

- Connaître les besoins et les aspirations des parents et en tenir compte dans le développement des programmes et des services par les moyens suivants : sondage auprès des parents, partage des résultats du sondage avec les partenaires, identification des besoins des parents en activités, en formation, en gestion, etc.

**Stratégie : Soutenir le parent dans son rôle de premier éducateur de son enfant.**

- Enrichir la gamme d'outils pédagogiques visant à appuyer les parents dans le développement langagier de leur enfant.

**Stratégie : Promouvoir l'utilisation du français à toutes les étapes de la vie de l'enfant.**

- Promouvoir et défendre le droit à l'éducation en français (scolaire et préscolaire) et assurer l'accès à des programmes de francisation.
- Faire des activités de sensibilisation qui visent les parents ayants droit qui ne font pas encore partie de la communauté acadienne ou francophone de même que les autres parents.
- Offrir des programmes et des activités pour développer la construction identitaire en français et en famille et le sentiment d'appartenance à la communauté francophone.

**Stratégie : Favoriser le réseautage et le partenariat.**

- Offrir, en partenariat, des services d'accompagnement aux parents pour faciliter leur inclusion au sein d'organismes et de services.

**Stratégie : Faire connaître le droit du parent.**

- Accompagner les parents ou les groupes de parents qui désirent créer de nouveaux services en français dans une communauté pour répondre aux besoins préscolaires et scolaires (ex : groupe de jeux, prématernelles, services de garde, école et autres.)

**Stratégie : Assurer l'accès aux ressources humaines et matérielles.**

- Diversifier les moyens d'offrir l'information: développer une trousse d'information, créer un réseau de diffusion de l'information ou d'autres moyens.
- Créer des outils selon les besoins de formation des parents ou des intervenants.
- Développer et mettre en œuvre des stratégies pour joindre tous les parents : familles interlinguistiques, les nouveaux arrivants, les familles en milieu rural ou urbain.
- Offrir des ressources et de l'information aux parents, aux intervenants et à la population en général en matière de services sociaux, de santé et de justice, entre autres par l'entremise des CAFE.
- Identifier des pistes d'action pour combler la pénurie de ressources francophones en petite enfance.



## Critère de qualité

### 6. FAIRE EN SORTE QUE LES PROGRAMMES ET LES SERVICES REPOSENT SUR UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DES RÉALITÉS, DES BESOINS ET DES ATTENTES DES PARENTS.

#### ACTIONS LOCALES

##### **Stratégie : Adopter un mode de gouvernance qui valorise la compétence et l'expertise du parent.**

- Diversifier les moyens d'offrir l'information: développer une trousse d'information, créer un réseau de distribution de l'information.
- Participer aux comités responsables de l'évaluation des mesures, de l'évaluation des projets et des programmes pilotes en petite enfance et dans les écoles.
- Développer et mettre en œuvre des stratégies spécifiques pour joindre le parent d'enfants âgés de la naissance à 3 ans; de 4 à 5 ans; du niveau scolaire (primaire et secondaire).
- Contribuer aux recherches et à la collecte de données relatives à la petite enfance et participer à l'atteinte des objectifs provinciaux et nationaux dans ce dossier.
- Recruter les parents intéressés à participer aux dossiers qui les concernent.

##### **Stratégie : Mettre à profit l'expertise et la compétence du parent.**

- Créer une entente de services comme association de parents avec un conseil scolaire pour l'encadrement et l'offre de programmes et services préscolaires.

##### **Stratégie : Soutenir le parent dans son rôle de premier éducateur de son enfant.**

- Faire une collecte de données pour connaître les besoins des parents.

##### **Stratégie : Promouvoir l'utilisation du français à toutes les étapes de la vie de l'enfant.**

- Auprès des parents ayants droit, promouvoir l'importance du choix linguistique dès la grossesse.
- Promouvoir et défendre le droit à l'éducation en français (scolaire et préscolaire) et assurer l'accès à des programmes de francisation.
- Faire des activités de sensibilisation afin de joindre les parents ayants droit qui ne font pas encore partie de la communauté acadienne ou francophone de même que les parents et les familles exogames.
- Mettre à jour les ressources déjà existantes quant au choix de l'école francophone pour les enfants.
- Offrir des programmes et des activités pour développer la construction identitaire en français et en famille et l'appartenance à la communauté francophone.
- Offrir à chaque rentrée, un atelier d'information sur les réalités de notre milieu pour les nouveaux employés (minorité francophone, familles exogames, services, ressources, politiques, fonctionnement des institutions).

**Stratégie : Favoriser le réseautage et le partenariat.**

- Collaborer comme association de parents à un mécanisme de collaboration en petite enfance entre partenaires intéressés à ce dossier.

**Stratégie : Faire connaître le droit du parent.**

- Diffuser de l'information aux parents sur leur droit à l'éducation en français dans une localité qui voudrait mettre sur pied des services éducatifs en français.

**Stratégie : Assurer l'accès aux ressources dont les parents ont besoin.**

- Adapter la programmation d'un centre d'appui à l'enfance et à la famille en fonction des suggestions des parents utilisateurs pour répondre à leurs besoins.
- Offrir des ateliers et conférences dans le cadre des regroupements de parents qui répondent aux besoins (ex : un atelier en français sur la communication parents-enfants).

**Critère de qualité**

**7. PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX FAMILLES EXOGAMES.**

**ACTIONS LOCALES**

**Stratégie : Adopter un mode de gouvernance qui valorise la compétence et l'expertise du parent.**

- Permettre aux parents de familles exogames de développer les habiletés nécessaires pour offrir des sessions d'information à d'autres parents.
- Contribuer aux recherches et à la collecte de données relatives à la petite enfance et participer à l'atteinte des objectifs provinciaux et nationaux dans ce dossier.
- Développer des codes de communication à l'intention des parents anglophones.
- Engager les parents dans une stratégie locale d'identification et d'accueil de nouveaux parents (ayants droit, exogames, nouveaux arrivants, avec enfants à besoins particuliers).
- Élaborer un protocole d'accueil des parents exogames : mettre sur pied un comité d'accueil; tenir des rencontres bilingues deux fois par année; mettre sur pied une petite troupe de théâtre parentale ou autre activité de rassemblement; développer un site Web.
- Offrir à chaque rentrée, un atelier d'information sur les réalités du milieu pour les nouveaux employés (minorité francophone, familles exogames, services, ressources, politiques, fonctionnement des institutions).

**Stratégie : Mettre à profit l'expertise et la compétence du parent.**

- Recruter et former des parents pour accueillir et accompagner les familles exogames.

**Stratégie : Soutenir le parent dans son rôle de premier éducateur de son enfant.**

- Enrichir la gamme d'outils pédagogiques afin d'appuyer les parents dans le développement langagier de leur enfant.

**Stratégie : Promouvoir l'utilisation du français à toutes les étapes de la vie de l'enfant.**

- Promouvoir, auprès des parents ayants droit, l'importance du choix linguistique en français dès la grossesse.
- Contribuer à la vitalité culturelle et communautaire des écoles francophones et du milieu préscolaire.
- Promouvoir et défendre le droit à l'éducation en français (scolaire et préscolaire) et assurer l'accès à des programmes de francisation.
- Valoriser l'éducation en français dans la famille et dans la communauté.
- Offrir des programmes et des activités pour développer la construction identitaire en français et en famille et le sentiment d'appartenance à la communauté francophone.
- Offrir un programme de francisation dans les régions, incluant celles qui sont isolées.
- Faire une campagne de promotion pour augmenter les inscriptions des enfants et des parents ayants droit et francophones dans le programme de francisation.

**Stratégie : Favoriser le réseautage et le partenariat.**

- Participer au réseau d'appui des parents ayants droit.
- Établir des partenariats pour faciliter l'intégration des immigrants francophones dans la communauté (secteur privé, organismes provinciaux et régionaux).
- Développer et mettre en œuvre des stratégies spécifiques pour joindre les parents d'enfants âgés de la naissance à 3 ans; de 4 à 5 ans; du niveau scolaire (primaire et secondaire).
- Faire des activités de sensibilisation pour joindre les parents ayants droit qui ne font pas encore partie de la communauté acadienne ou francophone de même que les autres parents.
- Offrir des lieux de discussion et d'entraide pour les familles exogames.

**Stratégie : Faire connaître le droit du parent.**

- Organiser des ateliers pour faire connaître la portée de l'Article 23.

**Stratégie : Assurer l'accès aux ressources humaines et matérielles.**

- Offrir des ressources et de la formation pour outiller le parent non francophone d'un couple exogame à accompagner le développement global de son enfant.
- Développer et mettre en œuvre des stratégies pour joindre tous les parents : familles interlinguistiques, les nouveaux arrivants, les familles en milieu rural ou urbain.
- Développer des trousseaux contenant des informations dans les deux langues.

- Améliorer les moyens de communication avec les nouveaux arrivants francophones, en partenariat avec les associations francophones, les centres communautaires, les centres de ressources aux familles, etc.
- Publiciser les informations pertinentes au sujet de la construction identitaire en français dans la famille et dans la communauté.
- Mettre à jour les ressources déjà existantes quant au choix d'une école francophone pour les enfants.
- Développer et publier un calendrier mensuel des activités, des programmes et des services offerts aux enfants et aux parents ayants droit et francophones de toute la région.
- Offrir un appui direct aux parents de familles exogames : offrir des formations «Vivre en français en famille»; permettre à des parents de familles exogames de développer les habiletés nécessaires pour offrir des sessions d'information à d'autres parents; offrir des cours de français langue seconde aux parents de familles exogames intéressés à les suivre.
- Vérifier si les DVD sous-titrés en anglais ont des conseils pour les parents. Si non, en créer.
- Mettre en place des mécanismes de partage des ressources en francisation; cueillir annuellement les besoins de formation; mettre en place un service de francisation pour les élèves du secondaire.

### **Critère de qualité**

## **8. PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES PARENTS.**

### **ACTIONS LOCALES**

#### **Stratégie : Adopter un mode de gouvernance qui valorise la compétence et l'expertise du parent.**

- Développer et mettre en œuvre des stratégies pour joindre tous les parents : familles interlinguistiques, les nouveaux arrivants, les familles en milieu rural ou urbain.
- Participer aux comités d'évaluation des mesures, des projets et des programmes pilotes en petite enfance et dans les écoles.
- Organiser un forum de santé familiale conforme aux critères de Santé Canada et qui appuie les familles.
- Participer aux réunions du Réseau d'action communautaire de Société santé et mieux-être en français.
- Engager les parents dans une stratégie locale d'identification et d'accueil de nouveaux parents (ayants droit, exogames, nouveaux arrivants, avec enfants à besoins particuliers).
- Recueillir annuellement les besoins de formation et de perfectionnement professionnel des intervenants en petite enfance.

- Développer et mettre en œuvre des stratégies spécifiques pour joindre les parents d'enfants âgés de la naissance à 3 ans; de 4 à 5 ans; du niveau scolaire (primaire et secondaire).

**Stratégie : Mettre à profit l'expertise et la compétence du parent.**

- Développer des initiatives au niveau local afin de déterminer les activités à inclure dans un plan d'action stratégique.

**Stratégie : Soutenir le parent dans son rôle de premier éducateur de son enfant.**

- Diversifier les moyens d'offrir l'information aux parents : développer une trousse d'information ; créer un réseau de diffusion de l'information.

**Stratégie : Promouvoir l'utilisation du français à toutes les étapes de la vie de l'enfant.**

- Promouvoir, auprès des parents ayants droit, l'importance du choix linguistique en français dès la grossesse.
- Enrichir la gamme d'outils pédagogiques afin d'appuyer les parents dans le développement langagier de leur enfant.
- Faire des activités de sensibilisation afin de joindre les parents ayants droit qui ne font pas encore partie de la communauté acadienne ou francophone de même que les autres parents.
- Développer des outils électroniques pour sensibiliser les parents à l'importance de la langue et de la culture francophones.
- Offrir des programmes et des activités pour développer la construction identitaire en français et en famille et le sentiment d'appartenance à la communauté francophone.
- Offrir, à chaque rentrée, un atelier d'information sur les réalités du milieu pour les nouveaux employés (minorité francophone, familles exogames, services, ressources, politiques, fonctionnement des institutions).

**Stratégie : Favoriser le réseautage et le partenariat.**

- Travailler en étroite collaboration avec les écoles et le Ministère de l'éducation pour développer l'activité physique.
- Établir des partenariats pour faciliter l'intégration des immigrants francophones dans la communauté francophone (secteur privé, organismes provinciaux et régionaux).
- Offrir, en partenariat, des services d'accompagnement aux parents pour faciliter leur inclusion au sein d'organismes et de services.

**Stratégie : Faire connaître le droit du parent.**

- Mettre à jour les ressources déjà existantes quant au choix d'une école française pour les enfants.

**Stratégie : Assurer l'accès aux ressources humaines et matérielles.**

- Inventorier et enrichir la gamme des services, des programmes et des outils pratiques afin d'appuyer les parents.

- Offrir aux familles un choix de ressources qui répondent à leurs besoins en matière d'accompagnement de leurs enfants.
- Participer au comité responsable de : faire connaître et diffuser les outils de promotion ; intégrer le milieu familial; identifier les besoins et nouveaux éléments promotionnels; développer de nouveaux outils promotionnels.
- Faire l'inventaire des besoins à combler en matière de services, de programmes et de ressources pour les parents.
- Offrir des ressources et de l'information aux parents, aux intervenants et à la population en général en matière de services sociaux, de santé et de justice, entre autres par l'entremise des CAFE.
- Construire un Centre petite enfance et famille (CPEF) virtuel interactif pour les parents qui vivent dans des communautés éloignées des grands centres.
- Développer et publier un calendrier mensuel des activités, des programmes et des services offerts aux enfants et aux parents ayants droit et francophones de toute la région.
- Faire l'inventaire des outils déjà développés et des outils à créer.
- Bâtir une trousse de promotion avec des messages clés médiatiques.
- Développer une banque de livres CD pour prêter aux familles.

## LEXIQUE

Ce document utilise certains termes qui pourraient être interprétés différemment selon les lecteurs ou lectrices. Dans le présent document, il faudra attribuer à ces termes les significations suivantes :

**Accompagnement** : Façon d'appuyer le parent qui veut participer activement et de façon significative au développement d'une identité francophone pour son enfant. L'accompagnement peut comprendre : informer davantage le parent, le guider, le responsabiliser, créer pour lui des occasions d'expériences significatives et d'échanges sur une base continue (d'avant la naissance, jusqu'à l'âge adulte).

**Accueil** : Manière de recevoir et de faciliter l'arrivée du parent au sein d'une institution (organisme, agence, association ou fédération) de la communauté francophone en lui fournissant de l'information sur les divers services et programmes offerts par celle-ci, tout en le sensibilisant à l'importance de connaître ses droits en tant que francophone vivant en contexte minoritaire.

**Association de parents, fédération de parents ou organisme membre de la CNPF** : Dans le présent document, ces termes sont des synonymes. Ils se réfèrent aux regroupements associatifs de parents dans les provinces et les territoires, qui sont aussi membres de la CNPF et dont chaque président forme le conseil d'administration de la CNPF.

**Action intersectorielle** : L'action intersectorielle favorise la mise en commun des forces, des connaissances et des moyens permettant de comprendre et de régler des problèmes complexes qui ne peuvent être résolus par un seul secteur. L'action intersectorielle peut prendre la forme d'une stratégie ou d'un processus. Elle peut servir à promouvoir et à atteindre des objectifs communs dans divers domaines, par exemple les politiques, la recherche, la planification, la mise en œuvre et le financement<sup>6</sup>.

**Ayant droit francophone** : Parent qui, selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, possède le droit de faire éduquer son enfant en français langue première dans les provinces et territoires canadiens où le français est une langue officielle minoritaire.

---

<sup>6</sup> CNPF. (2007). *Un guide pratique sur la collaboration intersectorielle en petite enfance*. Ottawa : Commission nationale des parents francophones, p. 6-7.

**Cadre référentiel :** Un cadre référentiel (cadre de référence ou modèle) est un ensemble de règles (ou de données) implicites ou explicites lesquelles, sur la base de connaissances généralement reconnues, fournissent des façons de poser des problèmes, d'effectuer des recherches et de trouver des solutions<sup>7</sup>.

**Clientèle :** La clientèle privilégiée de la CNPF est ses organismes membres lesquels appuient, de façon inclusive, les parents francophones, exogames ou endogames, natifs du Canada ou immigrants, dans le but de favoriser le maintien et la promotion de la langue française, de la culture francophone et de la construction identitaire francophone en contexte minoritaire.

**Communauté (francophone):** Villes, villages, régions ou espaces auxquels appartiennent un certain nombre de citoyens canadiens et/ou immigrants francophones, rassemblés soit en fonction de la langue, de la géographie, d'intérêts communs, soit d'autres choses. Par exemple, une communauté peut être créée par l'école francophone que fréquentent les enfants.

**Critère de qualité :** Un critère est un élément utilisé pour porter un jugement, prendre une décision ou arrêter un choix.

**Développement global ou holistique :** Ces deux notions du développement de l'enfant sont ici considérées comme des synonymes. Cependant, il faut se rappeler que le développement holistique comprend également les caractéristiques dynamique et harmonieuse<sup>8</sup>. Ces caractéristiques ne font pas nécessairement partie du concept de développement global.

**Endogamie :** L'endogamie désigne les couples dans lesquels les deux personnes qui le composent parlent la même langue maternelle. Dans le présent document, la notion de couple endogame désigne deux personnes qui parlent le français.

**Exogamie :** L'exogamie désigne les couples dits également interlinguistiques, dans lesquels les deux personnes qui le composent parlent deux langues maternelles différentes. Dans le présent document, la notion de couples exogames désigne une personne qui parle le français et l'autre, une autre langue.

---

<sup>7</sup> Gingras, F.-P. (2002). *La théorie et le sens de la recherche*. Ouvrage collectif sous la direction de Benoît GAUTHIER, *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 4e éd., Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 103-126.

<sup>8</sup> La caractéristique « dynamique » signifie que le développement d'un domaine exerce une influence sur les autres, tandis que la caractéristique « harmonieuse » renvoie à l'équilibre dans le développement de l'enfant. Donc, aucun domaine de développement ne doit être privilégié plus qu'un autre.



**Famille :** La famille peut être immédiate ou étendue. Elle peut comprendre :

- Un ensemble de personnes qui ont des liens de parenté.
- Des enfants et les parents qui en sont responsables, incluant la famille monoparentale ou reconstituée.
- Des personnes qui font partie de l'entourage élargi de l'enfant.

**Groupe cible :** Parents à qui les programmes et les services en AAP sont destinés.

**Immigrants :** Selon Statistiques Canada, sont considérés comme immigrants, les personnes résidant au Canada mais qui sont nées hors du pays.

**Parent :** Personne unie par des liens de parenté ou des liens légaux qui protègent et favorisent le développement holistique d'un ou plusieurs enfants dont elle est responsable. Parfois, ce sont les grands-parents ou d'autres membres de la famille étendue qui assument les responsabilités parentales.

Le terme «parent» désigne donc le/les :

- parent biologique
- parent adoptif
- grand-parent
- gardien légal
- familles monoparentales
- familles biparentales
- familles étendues
- familles reconstituées
- familles d'accueil

**Prestataire :** Personne ou organisme qui fournit des services ou qui offre des programmes aux parents.

**Principe directeur :** Règle indiquant ce qui est à faire ou à suivre dans la poursuite d'un but.

**Secteurs :** Les quatre principaux secteurs auxquels se réfère le présent document sont les associations de parents, la santé, l'éducation et l'immigration.